AFGSU Spécialisée Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier

Le centre d'enseignement des soins d'urgence est situé au sein de SimUSanté®. Il dispose pour cette formation de salles multimédias, d'entraînement, de matériel de décontamination (EPI et unité de décontamination) qui permettent de travailler dans des espaces professionnels.

Compétences visées, contenu de la formation

- Connaitre le plan ORSEC NOVI et ses différents acteurs ;
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP dans l'organisation du plan ORSEC NOVI et son rôle dans la chaîne médicale
- Connaitre :
  - Les principes de régulation médicale des urgences collectives
  - Les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale et le lien ORSEC ORSAN
- Identifier :
  - Les principes d'organisation spécifiques en cas d'attentat (tuerie de masse)
  - Les spécificités de prise en charge des patients lors d'une urgence collective (pédiatrie, damage, brûlés…) selon son champ professionnel
  - Les modalités de dénombrement, de traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaitre les principes d'identitovigilance
  - La composition et les modalités de déploiement des postes sanitaires mobiles (PSM) , du matériel de protection NRBC et des antidotes
  - L'organisation du plateau technique : SU, bloc opératoire, imagerie, réanimation, soins post-interventionnels
  - Les règles de transmission des informations

Méthodes pédagogiques

La formation est centrée sur une pédagogie active et des supports multimédias.

- Cas cliniques
- Ateliers pratiques
- Apports théoriques

Modalités d'évaluation

- Évaluation pré et post formation immédiates (atteinte des objectifs, sentiment d'efficacité personnelle)
- Présence conditionnant la validation
- Recueil de satisfaction des stagiaires

Document remis

Un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

Responsable pédagogique

Dr Carole Amsallem, Praticien hospitalier en médecine d'urgence, Chef de service du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence CHU Amiens-Picardie, Chargée d'enseignement de médecine d'urgence et de catastrophe à l'UFR de médecine Université Picardie Jules Verne

Intervenants

Médecins et infirmiers titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en médecine de catastrophe et en situation sanitaire exceptionnelle. Tous sont formateurs NRBC et exercent au sein du SMUR du CHU Amiens Picardie

Durée

- 1 demi-journée (3h30)

Dates

- Consultez l'agenda sur notre site internet

Tarif

- Tarif individuel : 100 € (tarif groupe sur demande)

Publics

- Professionnels des SAMU, des SMUR, professionnels de santé concourant à l'aide médicale urgente et professionnels de santé des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de blessés

Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2 ou attestation de formation aux gestes et soins d'urgence spécialisée module : "Principes d'organisation sanitaire en situation exceptionnelle"

Mise à jour : décembre 2023

ANR-17- NCUN-0013

Retrouvez nous sur :
www.simusante.com
et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

CESU 80 / CHU Amiens-Picardie
Site Sud, Entrée secondaire
30 av. de la Croix Jourdain
80054 AMIENS Cedex 1

Contact et inscription
03.22.08.87.25
cesu80.secretariat@chu-amiens.fr